



## Compte-rendu du CTM du 26 novembre 2015

Le comité technique ministériel qui s'est déroulé le 26 novembre à 14H30 était la re-convocation du CTM du 12 novembre qui ne s'était pas tenu faute de quorum (absence des fédérations Solidaires, CGT et FO).

Ce comité technique où siégeaient la CFDT et l'UNSA-CFTC était un comité essentiellement technique. En début de séance, une minute de silence a été observée en hommage aux victimes des attentats et à notre collègue des Douanes mort en service à Toulon.

**Administrateurs de l'INSEE** : l'UNSA-CFTC et la CFDT ont voté pour le projet de décret consistant à aligner la grille des Administrateurs de l'INSEE sur celui des Administrateurs civils.

**Comptables et régisseurs de l'Etat à l'étranger** : l'UNSA-CFTC a voté pour le projet de décret visant à sécuriser les textes existants tout en regrettant que le Ministère des Affaires Etrangères intervienne de plus en plus dans la sphère de Bercy. Sur ce sujet la CFDT s'est abstenue.

**Réforme territoriale** : l'UNSA-CFTC déplore le peu d'information sur ce sujet, alors que cette réforme sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et a exigé d'avoir un panorama exhaustif des conséquences de la Réate sur les services de Bercy. L'UNSA-CFTC et la CFDT se sont abstenus sur le projet de décret présenté à ce CTM.

**Concernant la prime d'accompagnement PARRE**, les 2 organisations syndicales présentes ont voté pour.

**Pour les questions diverses**, le Secrétaire général a affirmé que les grilles des corps particuliers impactées par PPCR seront soumises à un CTM. Les grilles des catégories C et A seront appliquées au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des discussions sur ce sujet se tiendront au premier semestre 2016. Pour la catégorie B, les grilles se feront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 avec une application rétroactive.